



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

### « Nous allons doubler les moyens en terme de prévention des cancers en Outre-mer »



**Jeudi et vendredi, lors d'une visite au Centre Hospitalier de Cayenne puis lors d'un comité de pilotage, les acteurs de la lutte contre le cancer ont fait part des difficultés auxquelles ils font face sur le terrain. Ces échanges nourriront des propositions d'action et une feuille de route qui doit être dévoilée par le gouvernement à la fin juin. Celui-ci s'est fixé pour objectif de réduire les délais de prise en charge des cancers dans nos territoires, conformément à la mesure 25 du conseil interministériel des Outre-mer.**

« Nous sommes là pour vous écouter. A partir de nos échanges sur les territoires, nous allons élaborer un plan d'actions. » En juillet dernier, le conseil ministériel des Outre-mer (Ciom), présidé par Elisabeth Borne, alors Première ministre, avait retenu 72 mesures pour améliorer le quotidien des Ultramarins. La mesure 25 vise à réduire les délais de prise en charge des cancers. C'est dans ce cadre que jeudi et vendredi, le Dr Jérôme Viguier, conseiller médical du Président de l'Institut national du cancer (Inca), Vincent Reymond, délégué Outre-mer des ministères sociaux, France Bereterbide, coordinatrice du Centre de ressources national en appui aux ARS ultramarines, et Marc-David Seligman, du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, ont rencontré les acteurs guyanais de la lutte contre le cancer. La semaine précédente, ils avaient échangé avec ceux des Antilles. Suivra La Réunion. Ces discussions « à bâtons rompus » nourriront des propositions qui seront faites au gouvernement dans les prochains mois. Elles doivent se traduire par des annonces des ministres de la Santé et des Outre-mer, fin juin, sous la forme d'une feuille de route.

Jeudi, lors d'une visite dans les services d'oncologie, d'anatomie et cytologie pathologiques et d'imagerie médicale de l'hôpital de Cayenne, puis vendredi lors d'un comité de pilotage cancer, professionnels de santé, représentants des URPS et des associations de patients, ARS, acteurs de la lutte contre le cancer ont abordé de nombreux sujets. Le Dr Dominique Louvel a souligné la difficulté, voire l'impossibilité de réaliser certains actes dès lors qu'un appareil est en panne et que les délais de réparation sont allongés en Guyane. Le chef de pôle médecine interne, maladies infectieuses et tropicales du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) a cité l'exemple de la biopsie sous écho-endoscopie digestive.

Lors de la visite dans le service d'oncologie, le personnel a évoqué la très forte hausse de l'activité, depuis que celle-ci s'est arrêtée à Kourou, l'arrivée de patients à un stade métastatique mais aussi l'intérêt d'avoir une infirmière en pratique avancée (IPA) dans le service, pour réaliser des consultations de suivi, valider les chimiothérapies de patients stables, assurer un rôle de coordination.

Difficultés d'hébergement des patients pris en charge dans l'Hexagone ou aux Antilles, délais de rendez-vous, baisse de la participation au dépistage organisé... Face à ces difficultés déjà bien identifiées, des solutions sont discutées lors d'échanges bimensuels organisés dans le cadre du conseil interministériel des Outre-mer (lire ci-dessous). Les membres de la délégation ont rappelé l'engagement pris par le gouvernement lors du Ciom : « Nous allons doubler les moyens en terme de prévention des cancers en Outre-mer. »

### Analyses en Guyane, distribution des kits de dépistage, plateforme téléphonique, hébergement : plusieurs chantiers en cours



Dans le cadre de la mesure 25 du comité interministériel des Outre-mer (Ciom), qui vise à réduire les délais de prise en charge des patients atteints de cancer en Outre-mer, plusieurs chantiers sont en cours.

- S'agissant du dépistage organisé du cancer colorectal, **les analyses** seront effectuées en Guyane très prochainement. Jusqu'en 2014, les prélèvements de Guyane étaient analysés en Guadeloupe. Cette année-là, le marché était devenu national. Tous les échantillons sont désormais analysés dans l'Hexagone. Ce qui a posé des difficultés en Guyane, en raison du délai maximal de six jours entre le prélèvement et l'analyse. Ce délai, parfois difficile à respecter sur le littoral, était quasiment impossible à tenir pour les communes de l'intérieur. L'ARS a donc décidé de financer l'acquisition d'un automate par le laboratoire de l'hôpital de Cayenne, ainsi qu'un poste de technicien de laboratoire en renfort pour permettre au laboratoire de faire face en même temps à l'activité liée aux épidémies. Les prélèvements devraient donc être analysés sur place d'ici aux grandes vacances. Il est à noter que la Guadeloupe est toujours mentionnée sur les enveloppes pour expédier les échantillons, mais ceux-ci arrivent bien dans le bon laboratoire.
- Toujours dans le cadre du dépistage organisé du cancer colorectal, les infirmiers libéraux et les masseurs-kinésithérapeutes pourront bientôt **distribuer les kits** de prélèvement aux personnes concernées, dans le cadre d'une expérimentation. Un arrêté en ce sens a été publié en fin d'année au Journal officiel. Les professionnels volontaires seront formés par le Dr Paul Zéphirin, médecin pour le CRCDC.
- La **traduction en langues locales** des supports d'information sur le dépistage organisé des cancers ainsi que des campagnes radiophoniques devrait aboutir rapidement. L'Institut national du cancer (Inca) et la Direction générale de la santé ont validé cette amélioration.
- Pour sensibiliser la population au dépistage et pour l'informer sur les cancers, l'ARS et les acteurs de la lutte contre le cancer souhaitent identifier des **personnes relais** au sein des communautés, comme il en existe pour la prévention du suicide.
- Vendredi, lors du comité de pilotage sur le cancer, Jean-Xavier Bello, directeur général de la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) de Guyane, a annoncé l'ouverture, début avril, d'un **plateau d'appel** aux personnes invitées au dépistage organisé des cancers et n'y ayant pas participé. Depuis le 1er janvier, l'Assurance maladie est chargée d'envoyer les courriers d'invitation aux dépistages organisés des cancers du sein, du col de l'utérus et du cancer colorectal. « Nous allons compléter cette invitation courrier par des relances par mail et par

SMS, et d'ici à quelques jours, nous serons en mesure de réaliser des appels téléphoniques vers les invités qui n'ont pas effectué de dépistage. » Cet échange téléphonique permettra plus facilement d'en expliquer l'intérêt, les modalités et de répondre aux questions du public. Une responsable de la stratégie d'aller-vers de la Caisse nationale d'assurance maladie est également en Guyane actuellement sur le sujet du dépistage organisé.

- Pour nombre de patients guyanais, le problème numéro 1 dans leur parcours reste **l'hébergement**, dès lors qu'ils doivent recevoir des soins aux Antilles ou dans l'Hexagone. L'ARS mène actuellement un travail pour identifier des lieux d'hébergement et des modalités de financement de l'accueil des patients guyanais. La question de l'hébergement des patients des communes de l'intérieur sur le littoral bénéficie, pour sa part, d'une première réponse avec l'ouverture de l'hôpital de semaine du service d'oncologie du CHC (lire la Lettre pro du 2 février). <https://www.guyane.ars.sante.fr/media/119873/download?inline>
- En décembre 2021 ([lire la Lettre pro du 7 décembre 2021](#)), plusieurs professionnels de santé de Guyane avaient visité le service de **radiothérapie** de l'hôpital académique de Paramaribo. L'hypothèse de prendre en charge les soins de patients guyanais au Suriname, en attendant l'ouverture d'un centre de radiothérapie en Guyane, est toujours à l'étude. Cela ne pourra se faire que si les standards de prise en charge sont les mêmes.

### « Nous pouvons traiter les patients avec les meilleurs standards internationaux »



Depuis la fin 2023, le Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) dispose d'un service d'oncologie, dirigée par le Dr Caroline Pétorin, praticien hospitalier oncologue. L'activité est appelée à se structurer au niveau territorial, dans le cadre de la création du CHRU. Vendredi, lors du comité de pilotage cancer, la cheffe de service a détaillé l'organisation sur le territoire :

- Le dépistage est proposé dans les trois hôpitaux et dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) ;
- La chirurgie est également réalisée localement : à Kourou pour le sein et l'urologie, à Cayenne pour les cancers digestifs, à Saint-Laurent du Maroni pour les cancers gynécologiques ;
- L'oncologie est proposée à Cayenne par trois médecins, dont deux oncologues, une infirmière en pratique avancée (IPA) et une équipe paramédicale dédiée, dans le cadre de consultations (du lundi au vendredi), d'un hôpital de jour (8 fauteuils et 4 lits) et d'un hôpital de semaine (4 lits) créé début février ([lire la Lettre pro du 2 février](#)), et à Saint-Laurent du Maroni avec le Dr Bill Wankpo dans le cadre de consultations et d'un hôpital de jour. Pour la radiothérapie, en revanche, il est encore nécessaire de procéder à une évacuation sanitaire.

« Tous les traitements anticancéreux sont disponibles en Guyane, précise le Dr Pétorin, et nous traitons tout type de cancer. » Quatre jours plus tôt, elle avait détaillé aux membres de la communauté pluri-professionnelle territoriale de santé (CPTS) les prises en charge du cancer du côlon que réalise son service.

Depuis janvier, celui-ci propose des consultations d'oncogénétique. Il débutera des consultations d'oncogériatrie prochainement. L'activité bénéficie également de l'expertise du Centre Léon-Bérard (CLB), à Lyon, depuis 2009. Elle se traduit notamment par l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaire hebdomadaires, des missions pour consultations d'expertise tous les deux mois, l'accueil à Lyon de patients guyanais lorsqu'ils n'ont pas de possibilité d'hébergement dans l'Hexagone, et le projet d'un poste partagé entre le CHC et le CLB avec le Dr Jérôme Fayette.

A terme, l'activité prendra une dimension territoriale avec des staffs hebdomadaires entre les trois hôpitaux, la reprise de l'activité d'oncologie médicale au Centre Hospitalier de Kourou (CHK), l'accueil dans l'hôpital de semaine du CHC des patients des communes de l'intérieur. Le service est désormais validant pour les internes en cancérologie. « Notre objectif est de convaincre localement que nous sommes capables de traiter les patients avec les meilleurs standards internationaux, avec zéro perte de chance. Il faut convaincre les patients et les médecins traitants qui les orientent », insiste le Dr Pétorin.

Le rapprochement avec la médecine de ville est l'un des objectifs des mois à venir. Lors du comité de pilotage cancer, le Dr Christian Roerbacher, président de la CPTS, a reconnu qu'il y avait encore une méconnaissance des prises en charge disponibles sur le territoire : « Nous avons des spécialistes, en Métropole, qui nous transmettent des courriers nous disant que ce n'est pas possible en Guyane. »

De son côté, le Dr Fayette a confirmé les points forts de l'oncologie en Guyane, qu'il s'agisse de la filière entre le CHC et le CLB, de l'hôpital de jour, du plateau technique avec les services d'imagerie médicale et d'anatomie et cytologie pathologiques du CHC, ou encore l'arrivée du Dr Pétorin. L'objectif, à terme, étant de créer un oncopôle à Cayenne.

## Cancer colorectal : retrouvez l'émission « Fo Zot Savé »



Dans le cadre de Mars bleu, Fabien Sublet a consacré l'émission « Fo Zot Savé » du 2 mars au cancer colorectal. Il a reçu le Dr Alexandre Boichon, conseiller médical à l'ARS, le Dr Marthe Alogo, gastroentérologue à l'hôpital de Cayenne, le Dr Michèle Sandra Monlouis-Deva, présidente du CRCDC, et le Dr Caroline Pétorin, cheffe de service d'oncologie à l'hôpital de Cayenne. L'émission est disponible via [le lien suivant](#).

## Dengue

### Un numéro de téléphone dédié au CHC



**SOUPÇON DE  
DENGUE?**

**UN NUMÉRO UNIQUE  
ACCESSIBLE DE 14H À 21H**

**0594 39 74 97**



Afin de faire face à l'épidémie de dengue qui sévit actuellement sur le territoire, le Centre hospitalier de Cayenne a mis en place une filière spécifique tant au service des urgences que dans l'Unité de maladies infectieuses et tropicales. « A l'issue de ces premières semaines, le dispositif est renforcé par un numéro dédié à la prise en charge de la dengue. Celui-ci a été mis en place lundi, annonce le CHC dans un communiqué. Désormais, avant de se rendre sur place aux urgences, les patients n'ayant pas réussi à avoir de rendez-vous chez un médecin de ville et présentant des symptômes de fatigue, fièvre, vomissements, diarrhées... sont priés de contacter le [0594 39 74 97](tel:0594397497). »

Ce numéro de téléphone est accessible tous les jours de 14 heures à 21 heures. Il peut également être appelé par les professionnels de santé souhaitant un avis médical. « Le médecin par téléphone évaluera la situation en fonction des symptômes décrits pour évaluer la gravité et déterminer la procédure à suivre selon des critères précis préétablis. Ce premier diagnostic pourra conduire à l'envoi à distance d'ordonnances ou de prescriptions d'examen complémentaires, voire à une intervention des services médicalisés (Samu). L'objectif de ce nouvel outil est d'optimiser les ressources territoriales (ville et hôpital) pour coordonner la prise en charge des patients et de s'appuyer sur les nouvelles technologies pour faciliter l'accès à la primo-consultation. »

### ◆ 3,2 millions d'euros supplémentaires pour les hôpitaux

Dans le cadre de la fin de gestion 2023, l'ARS Guyane a bénéficié d'une enveloppe nationale exceptionnelle de 3,2 millions d'euros. Elle est composée de la restitution aux établissements du secteur « ex-DG » (établissements publics de santé) de 1,3 million d'euros correspondant à la sous-exécution 2023 et d'une aide exceptionnelle de 1,9 M€ destinées aux établissements publics et privés de santé. Ces crédits concernent l'ensemble des champs d'activité (médecine chirurgie obstétrique, hospitalisation à domicile, soins médicaux de réadaptation, psychiatrie et unités de soins de longue durée).

Les établissements de Guyane vont recevoir dès ce mois-ci leur enveloppe qu'ils mettront en œuvre pour, à titre d'exemple, renforcer les consultations délocalisées (Centre Hospitalier de Kourou), renforcer l'attractivité (Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais), créer un centre de coordination entre l'hôpital de Saint-George et celui d'Oïapoque (Brésil), amorcer le financement de l'internat de Cayenne pour le CHC, enfin pour sécuriser leur politique « Qualité / gestion des risques » (Groupe Guyane Santé)...

### ◆ Sorties précoces : formation pour les sages-femmes avec le Réseau Périnat



Dans le cadre de l'accentuation des sorties précoces, le Réseau Périnat Guyane a organisé et financé, en décembre 2023, une première formation introductive en visio « Enjeux médicaux de la surveillance du nouveau-né » (cardio et ictères) à laquelle ont participé les sages-femmes impliquées en premier recours à Cayenne. La seconde partie de cette formation « Examen clinique du nouveau-né, focus sur la pratique clinique et diagnostic pour optimiser la prévention et le parcours de soin du nouveau-né et sa famille » (ANDPC n°86822325002) en deux jours présentiels (10 ateliers d'habileté) aura lieu :

- Les 11 et 12 avril à Rémire-Montjoly (18 à 20 places) ;
- 15 et 16 avril à Saint-Laurent du Maroni (si un minimum de 7 participantes).

Le coût de cette action de seize heures est pris en charge par l'ANDPC pour les sages-femmes libérales. Cette formation donne lieu parallèlement au versement d'une indemnisation DPC de 800 euros (dans les limites du forfait).

Du fait du caractère utile de ces actions de formation pour actualiser l'examen et le suivi du nouveau-né, quel que soit son mode de sortie, précoce ou standard, le Réseau Périnat souhaite soutenir l'organisation d'une deuxième série de formations pour l'ensemble des sages-femmes de Guyane. Le prérequis minimum pour participer aux 10 ateliers étant d'avoir suivi le premier module cardio en visio, l'organisme de formation propose de renouveler les sessions en visio pour les sages-femmes qui n'avaient pas suivi la précédente formation. Ces sessions sont intégralement prises en charge par le réseau. Elles se dérouleront :

- Les 1<sup>er</sup> et 2 avril de 17 heures à 20 heures (heures de Guyane) : « Enjeux médicaux de la surveillance du nouveau-né (cardio) » (25 places).

En complément, sont proposées deux sessions « Enjeux médicaux de la surveillance du nouveau-né (ictères) », les 6 et 13 mai de 17 heures à 20 heures (heures de Guyane).

Inscriptions auprès du Réseau Périnat Guyane : [coordination@reseauperinatguyane.fr](mailto:coordination@reseauperinatguyane.fr)

### ◆ Concours d'infirmier scolaire : les inscriptions ouvertes jusqu'à jeudi



L'académie de Guyane recrute des infirmiers scolaires. Les infirmiers et élèves infirmiers, professionnels en disponibilité, peuvent s'inscrire au concours jusqu'à ce jeudi 8 heures, heure de Guyane.

Les inscriptions se font sur [la plateforme Cyclades](#). Les modalités d'inscription sont disponibles sur [le site internet du rectorat](#).

### ◆ Emmanuelle Clervil remporte l'édition régionale de Ma Thèse en 180 secondes

Manipuler la reproduction des *Aedes aegypti* pour lutter contre la dengue, le zika et le chikungunya. Telle est l'ambition de [la méthode Wolbachia](#) et le sujet de la thèse d'Emmanuelle Clervil. La doctorante à l'Institut Pasteur de Guyane a remporté, mardi dernier, l'édition régionale du concours Ma Thèse en 180 secondes. Elle représentera la Guyane au concours national, le 28 mars. Parmi les 11 candidats concourait également le Dr Jean-François Carod. Le chef de service



du laboratoire du Chog présentait ses travaux sur la cysticerose à Madagascar : diagnostic, épidémiologie et génétique.

### ◆ Journée d'information, prévention et dépistage des maladies rénales à Saint-Gabriel



Dans le cadre de la Semaine nationale du rein, du 9 au 16 mars, le centre lourd d'hémodialyse de l'hôpital privé Saint-Gabriel (groupe Guyane Santé) participe à la campagne nationale de dépistage des maladies rénales, en partenariat avec France Rein.

Le service de dialyse invite le public à sa journée d'information, de prévention et de dépistage des maladies rénales, jeudi 14 mars, de 9 heures à 15 heures, à l'hôpital privé Saint-Gabriel, à Cayenne.

## Infectio - Craig

**Bienvenue dans Infectio-CRAIG, la nouvelle rubrique de la Lettre pro. Chaque deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani, Richard Naldjinan Kodbaye et Gaëlle Walter, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations... Retrouvez votre rubrique Infectio-CRAIG du Mardi 9 avril.**

### Conseils de prescription des antibiotiques en premier recours



L'utilisation appropriée des antibiotiques repose sur plusieurs éléments clés :

- Un diagnostic précis, avec si possible un recours aux tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) qui permet d'éviter des traitements antibiotiques inutiles en cas de résultat négatif : test de diagnostic rapide (TDR) dans l'angine, bandelette urinaire dans la cystite. En l'absence de TROD, l'antibiothérapie doit être choisie de manière probabiliste en tenant compte de l'étiologie bactérienne la plus probable, par exemple, le pneumocoque pour une pneumonie communautaire (et *coxiella burnetii* en Guyane) ou les streptocoques/staphylocoques pour les infections cutanées. Aucun traitement antibiotique n'est indiqué pour les infections virales telles que la bronchite aiguë et la rhinopharyngite. L'aspect purulent ou muco-purulent des sécrétions nasales n'est pas synonyme d'infection bactérienne. Par ailleurs, la détection de bactéries lors d'un prélèvement n'est pas automatiquement synonyme d'infection. Par exemple, il n'y a pas d'indication à une antibiothérapie en cas de bactériurie asymptomatique (colonisation urinaire), sauf en cas de grossesse ou avant une intervention urologique invasive programmée. De même, les prélèvements cutanés sont souvent peu fiables car ils peuvent être contaminés par la flore commensale.
- Considérer les caractéristiques de l'hôte, incluant l'âge, le sexe pour les infections urinaires, le poids, la fonction hépatique et rénale, la fragilité (diabète, déficit immunitaire), la grossesse et l'allaitement.
- Identifier les patients présentant un haut risque de complications, chez qui la prescription d'un antibiotique ne doit pas être différée.
- Opter pour un spectre antibiotique aussi étroit que possible.
- Évaluer l'efficacité de l'antibiothérapie entre 48 et 72 heures après le début du traitement.
- Privilégier une durée de traitement aussi courte que possible, par exemple, 5 jours pour une pneumonie aiguë communautaire stabilisée à J3. Il convient de noter que plusieurs études récentes, publiées après l'élaboration des recommandations, suggèrent que 3 jours de traitement sont suffisants en cas d'évolution favorable. La Société de pathologie infectieuse en langue française (Spilf) et le Groupe de pathologie infectieuse pédiatrique (GPIP) les citent dans leur [Lettre du 28 novembre 2022 sur la durée de traitement des pneumonies aiguës communautaires \(PAC\) prises en charge en ville.](#)

## Références

- HAS : [Choix et durées d'antibiothérapie préconisées dans les infections bactériennes courantes](#)
- [Fiche mémo de la HAS](#)
- <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2666991920000238?via%3Dihub>
- [Recommandations Spilf et GPIP sur les durées d'antibiothérapies pour les infections courantes non compliquées en évolution favorable](#)

## E-Santé

### Le réseau régional sécurisé de santé sur les rails



Palme, pour Plateforme d'accès et de liaison pour une modernisation de la e-santé. Tel est le nom choisi pour le futur réseau numérique régional sécurisé du secteur de la santé. Orange l'a présenté fin février à plusieurs acteurs de la santé du territoire. L'opérateur téléphonique a en effet été sélectionné, suite à un appel d'offres lancé par le GCS Guyasis en 2018. Le groupement régional d'appui au développement de la e-santé est actuellement en phase de négociation avec le candidat retenu.

Avec ce réseau, Orange s'engage à réserver de la bande passante aux acteurs de la santé et à fournir les prestations techniques permettant de renforcer sa sécurité. Le modèle économique du projet est pour l'instant adapté aux établissements de santé et établissements et services médico-sociaux (ESMS). Les centres hospitaliers de Cayenne et de Kourou, ainsi que des établissements et services médico-sociaux utilisant Pépites seront les premiers à en bénéficier. Le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (Chog) sera raccordé dans un second temps. Les centres de santé et hôpitaux de proximité sont également concernés avec des solutions satellitaires ou hertziennes selon leur localisation.

La création de ce réseau numérique régional pour le secteur de la santé coïncide avec d'autres chantiers : la relocalisation de l'hébergement des données de santé de Guyane, actuellement à Toulouse et dépendant des câbles transatlantiques, la création du CHRU de Guyane qui va amener les hôpitaux publics à partager davantage de données, par exemple en imagerie, le développement de la télémédecine.

## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ■ Lancement d'une enquête nationale sur la permanence des soins en établissement de santé

Dans le contexte de révision des schémas régionaux de permanence des soins en établissements de santé (PDSES), une enquête d'activité a été lancée à l'échelle nationale par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS). Cette enquête a pour but de recenser les praticiens mobilisés pendant les horaires de permanence de soins, ainsi que l'activité réalisée pendant cette période. Elle souligne que le périmètre de cette enquête se limite aux services MCO, donc :

- Hors service d'accueil des urgences (SAU) des établissements publics et les établissements privés non lucratifs ;
- Hors HAD, SMR, unités de soins de longue durée (USLD), Ehpad ;
- Hors établissements ou services « purement » psychiatriques avec « deux exceptions » pour les lignes de PDSES de psychiatrie en soutien de services MCO (par exemple, des psychiatres intervenant aux horaires de PDSES au sein des services d'addictologie ou d'hépatogastro-entérologie, etc.) ou pour le SAU.

L'enquête va servir à « aider d'une part les ARS dans la construction du volet relatif à la permanence des soins au sein du schéma régional de santé », a indiqué la DGOS, citée par Hospimédia. Elle va permettre d'autre part de disposer d'une cartographie régionale et nationale de la permanence des soins à partir d'un recueil de données pendant quatre semaines, alors que « la dernière enquête date de 2011 ». Cette enquête se déroule en deux temps :

- Du 11 mars au 7 avril : période de recueil des données relatives à la PDSES ;
- Du 8 avril au 6 mai : période de transmission des données par les établissements, sur la plateforme qui sera mise à disposition par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation et accessible via les comptes Plage de l'établissement.

## Offres d'emploi



- Rainbow Guyane recrute :
  - Un **cadre de santé** pour son HAD de Cayenne (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
  - Un **cadre de santé** pour son HAD de Kourou (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'Adapei recrute :
  - Deux **éducateurs spécialisés** pour son Sessad de Kourou (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
  - Deux **éducateurs spécialisés** pour son IME de Rémire-Montjoly (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
  - Un **éducateur spécialisé** pour son Sessad de Rémire-Montjoly (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda



### Aujourd'hui

► **Présentation des outils e-santé** par le GCS Guyasis à destination des professionnels de santé de l'Ouest guyanais, à 18h30 au restaurant La Fine Bouche, à Saint-Laurent du Maroni. Inscriptions : [hotline@gcsguyasis.fr](mailto:hotline@gcsguyasis.fr).

### Demain

► **Rencontre** avec les professionnels de santé libéraux autour de la e-santé, organisée par l'ARS et le GCS Guyasis, à 19h30 à la mairie de Sinnamary. Au programme : la plateforme Comudoc, la télé-expertise, les téléconsultations, le Dossier médical partagé (DMP) et l'accompagnement de l'ARS.

► **EPU du Corevih**, en association avec le réseau Kikiwi. Prep et IST par le Dr Hawa Cissé (HDJ maladies infectieuses et tropicales, CHC), de 16 heures à 18 heures, en salle Thierry-Basset au CHC.

► **Semaine nationale du rein**. Journée d'information, de prévention et de dépistage des maladies rénales à destination du grand public, de 9 heures à 15 heures, au service de dialyse de l'hôpital privé Saint-Gabriel, à Cayenne.

### Samedi 16 mars

► **Fo Zot Savé**. Le Dr Henri Joseph, docteur en pharmacognosie, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la recherche sur les plantes médicinales des Outre-mer, à 9 heures, sur Guyane la 1<sup>ère</sup>.

### Lundi 18 mars

► **Journées Outre-mer maladies rares et immuno-hématologiques (Marih)**, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

### Mardi 19 mars

► **Journées Outre-mer maladies rares et immuno-hématologiques (Marih)**, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

### Mercredi 20 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : [corevih@ch-cayenne.fr](mailto:corevih@ch-cayenne.fr).

#### jeudi 21 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : [corevih@ch-cayenne.fr](mailto:corevih@ch-cayenne.fr).

► **Webinaire** sur le déploiement de l'INS en cabinet de radiologie et laboratoire, animé par le Dr Gilles Thomas (GCS Guyasis), de 19h30 à 20h30, [via Teams](#).

► **EPU sur l'endométriose** avec les Pr Louis Marcellin, Pietro Santulli et le Dr Sylvie Epelboin (AP-HP), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Inscriptions pour les membres de la CPTS centre littoral avant le 20 mars, [en ligne](#).

#### Vendredi 22 mars

► **Ciné-débat** *Toi, mon endo*, de Laëtitia Laignel, animé par le Dr Louis Alphonse (CHC), organisé par Endo amazones, en partenariat avec Endo France, le réseau Périnat Guyane et le CHC, en présence des Pr Pietro Santulli, Louis Marcellin et du Dr Anne-Elodie Millischer-Bellaïche (hôpital Cochin), de 19 heures à 21h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. Entrée gratuite. S'inscrire. <https://www.helloasso.com/associations/endoamazones-guyane/evenements/cine-debat-toi-mon-endo>

#### Samedi 23 mars

► **Session de prévention** sur la santé bucco-dentaire à destination des enfants de 6 à 12 ans, de de 9 heures à 11 heures, au guichet unique de Soula, avec la CPTS.

► **Soirée de gala contre l'endométriose**, organisée par Endo amazones et le Rotary, à 20 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire. <https://www.helloasso.com/associations/rotaract-club-idc/evenements/gala-dedie-a-la-sensibilisation-contre-l-endometriose>

#### Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### Jeudi 28 mars

► **Matinée portes ouvertes** de Guyane Promo Santé (GPS) dans ses nouveaux locaux de Saint-Laurent du Maroni (21, rue de la Marne), de 8h30 à 12h30. S'inscrire. <https://gps.gf/agenda/matinee-portes-ouvertes-de-la-pedagotheque-2/>

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

### Le message du jour

**Épidémie de DENGUE**

La dengue circule sur tout le territoire !  
Protégez-vous des moustiques le jour et la nuit !

Vous avez des symptômes évoquant la dengue (fièvre, douleurs, maux de tête ...)

Rendez-vous chez votre médecin pour vous faire tester et **CONTINUEZ de vous protéger pour éviter la propagation**

ars  
Agence Régionale de Santé  
Guyane

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI  
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication  
Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)